

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Brieuc, le 8 avril 2021

COVID 19 – Déploiement des médiateurs de lutte anti-COVID dans le département des Côtes d’Armor. Calendrier des opérations de dépistage à venir

Afin de limiter la propagation de l'épidémie de COVID 19, la stratégie « Tester, Alerter, Protéger » se renforce. Pour compléter les actions déjà réalisées, des « médiateurs de lutte anti-COVID » sont déployés dans le département.

Ce dispositif permet à l'ARS - en lien avec la préfecture et les collectivités - et aux acteurs de terrain (universités, entreprises, associations, collectivités locales etc.) d'organiser des opérations de dépistage et de prévention, grâce à des personnes volontaires spécifiquement formées.

Ces équipes sont un outil supplémentaire dans la lutte contre l'épidémie, en complément des dispositifs de soutien à la mise à l'isolement que sont la visite d'infirmière à domicile et le renforcement du soutien social et logistique porté par les cellules territoriales d'appui à l'isolement des Préfectures.

Les équipes de médiateurs ont pour objectif d'améliorer encore les capacités de dépistage et de réaliser simultanément et au plus près des lieux de vie, les opérations suivantes :

- le dépistage : prélèvement par tests antigéniques ou RT-PCR, analyse et communication du résultat des tests ;
- le contact-tracing via la collecte des informations relatives à l'identification des contacts des personnes infectées pour rompre rapidement les chaînes de contamination et organiser immédiatement le dépistage de ces personnes contacts ;
- la délivrance de messages de sensibilisation sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières et sur la conduite à tenir en fonction des résultats des tests ;

Service de Communication Interministérielle

Tél : 02.96.62.43.02

Mél : pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22

Place du général de Gaulle
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

- l'aide à l'isolement des personnes positives en les rapprochant des dispositifs existants : sanitaire par la visite à domicile d'infirmières ou social grâce aux services proposés par les cellules territoriales d'appui à l'isolement portées par les Préfectures de département.

Ces équipes permettront de couvrir l'ensemble du département, pour une réponse aux besoins en matière de dépistage collectif sur les zones de circulation virale importante ou au sein des structures publiques ou privées.

Dans ce cadre, plusieurs campagnes de test antigénique et de test RT-PCR COVID-19 seront déployées par l'ARS dans les jours à venir, au sein de communes situées dans une zone géographique où une circulation active du virus a été constatée.

Ces opérations seront conduites par l'association départementale de protection civile (ADPC) et mobilisera 8 médiateurs de lutte anti-COVID, chargés :

- d'effectuer des tests de dépistage au plus près des lieux de vie ;
- d'accélérer la rupture des chaînes de transmission en cas de résultat positif ;
- de délivrer des messages de sensibilisation et de prévention

L'accueil se fait sans rendez-vous. Il suffit de se munir de sa carte vitale et d'une pièce d'identité.

Pour les jours à venir, les opérations suivantes sont déjà programmées, en concertation avec les communes concernées :

- Mercredi 14 avril 2021, de 8h30 à 13h, sur le marché du centre-ville de St-Brieuc [test RT-PCR]
- Mercredi 14 avril 2021, de 8h30 à 13h, sur le marché de Broons, parking de la Gaieté [test antigéniques]
- Vendredi 16 avril 2021, de 8h30 à 13h, marché de Perros-Guirec [test RT-PCR]
- Dimanche 18 avril 2021, de 9h à 16h, au Centre culturel An Dour Meur de Plestin-les-Grèves [test RT-PCR]
- Dimanche 18 avril 2021, de 10h à 17h, à la Salle d'Armor de St-Cast-le-Guildo [test antigéniques]

Les journalistes souhaitant se rendre sur ces opérations sont invités à se rapprocher du service communication de la préfecture, pour accréditation.

Service de Communication Interministérielle

Tél : 02.96.62.43.02

Mél : pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  [Prefet22](https://twitter.com/Prefet22)

2/2

Place du général de Gaulle
22023 Saint-Brieuc Cedex 1